

L'avortement : un phénomène social de masse
 Autant que de naissances :

NOMBRE D'AVORTEMENTS PAR AN

Pays	Nombre d'avortements	Clandestins	Nombre de naissances
France	1.000.000 (1) 500.000 (2)	oui	800.000 (1)
Canada	100.000 (3)	oui	
USA	1.000.000 (3)	oui	
Bulgarie (de 1962 à 1964)	67.000 (3)	non	
Tchécoslovaquie (de 1962 à 1964)	140.000 (3)	non	
Hongrie (de 1962 à 1964)	358.000 (3)	non	

- (1) Chiffres fournis par le Planning Familial
 (2) Chiffres officiels
 (3) Chiffres fournis par la MNEF

ACCIDENTS POST AVORTEMENTS CLANDESTINS

FRANCE	5.000 morts (1) 10 à 15.000 stérilisées à vie 200.000 maladies infectieuses
CANADA	1000 morts (2) 20.000 hospitalisations pour complications

ACCIDENTS POST AVORTEMENTS NON CLANDESTINS

BULGARIE	0 mort (2)
TCHÉCOSLOVAQUIE	0 mort (2)
HONGRIE	2 morts (2)

- (1) Chiffres fournis par «Partisans» No 54-55
 (2) Chiffres fournis par la MNEF

CORRESPONDANCE

L'avortement du pauvre

Quatre médecins du Centre de réanimation rénale de l'hôpital Tenon nous ont adressé une lettre dont nous extrayons les principaux passages :

Il nous a paru utile de porter à la connaissance du public l'expérience acquise par le service de réanimation rénale de l'hôpital Tenon entre 1966 et 1972 en matière d'avortement clandestin. Ce centre, hautement spécialisé, s'occupe des complications infectieuses et rénales, qui sont parmi les plus graves conséquences d'un avortement provoqué.

De l'étude de quatre-vingt-cinq dossiers, il ressort les points suivants :

- 1) Douze malades sont mortes malgré et au-delà de toutes les thérapeutiques. La plus jeune âgée de dix-sept ans ;
- 2) En l'absence de complication mortelles, des séquelles multiples ont pu être observées ; neuf femmes ont dû subir une ablation de l'utérus et de ses annexes, en raison d'un infarctus de ces organes. Ces femmes sont ainsi définitivement stériles ;
- 3) Deux femmes ont eu une dégradation définitive et évolutive de leur fonction rénale, ce qui leur pose, à long terme, le problème de l'hémodialyse itérative et de la greffe de rein ;
- 4) Pendant leur hospitalisation, la majorité des femmes ont eu une infection généralisée, un arrêt total du fonctionnement des reins

obligeant à des séances répétées de rein artificiel, un état d'anémie aiguë, et une baisse importante de la pression artérielle ;

5) Dans quarante-huit cas, nous avons des renseignements précis sur les situations familiales et sociales de ces femmes : douze étaient célibataires, deux divorcées, dix mariées à des travailleurs étrangers. Toutes étaient « femme au foyer » ou occupaient des emplois à revenus modestes. Elles n'avaient aucune connaissance de l'existence de moyens contraceptifs ; comment auraient-elles pu en avoir ? Soixante-cinq d'entre elles étaient déjà mères d'un ou de plusieurs enfants, vingt-deux avaient avorté une ou plusieurs fois ;

Docteurs A. CASTAIGNE, A. KANFER, D. NOCHY-GAUBERT et J. D. SRAER. *Le Monde* 8.1.73

● Professeur HERVET. — Il y a vingt ou trente ans, les conséquences des avortements clandestins étaient très importantes, très néfastes. Mais les avortements clandestins, comme tout le monde, ont fait des progrès dans les avortements qu'ils pratiquent. Si bien que les séquelles des avortements clandestins ont diminué d'une manière absolument considérable. Il est toujours difficile d'apprécier les

Le Parisien du 23 2 71

On peut apprécier ci-contre un échantillon de la moralité d'un mandarin notoire. Pour lui, point n'est besoin de changer un yota à la législation. Le seul cadeau que ce gynécologue-accoucheur veut bien faire aux femmes c'est la stérilisation, aux mères de trois enfants, aux femmes de 40 ans.

Bref l'alternative est la suivante : pour celles qui sont les reproductrices de qualité et qui prétendent se soustraire à cette tâche nationale, à ce devoir civique, la sanction qui leur revient de droit est de passer par les horreurs de l'avortement clandestin. Pour celles qui ont fait leur devoir il y a la récompense suprême : la médaille de la stérilisation !